

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2023

ORFIS

Le Park View
79 boulevard de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

S.A.S. au capital de 942 300 €
957 509 045 R.C.S. Lyon

DELOITTE & ASSOCIES

Immeuble Higashi
106 cours Charlemagne
69002 LYON

S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

ESKER

Société anonyme

113 boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 VILLEURBANNE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société ESKER,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESKER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le paragraphe "Titres de participation et autres immobilisations financières" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la dépréciation des immobilisations financières et, notamment, des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à examiner le caractère approprié de ces règles et méthodes, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations retenues et à vérifier les calculs effectués ainsi que les informations fournies dans les notes de l'annexe.
- Le paragraphe "Frais de recherche et développement" de la section "2. Principes, règles et méthodes comptables" de l'annexe décrit les règles et méthodes relatives à la comptabilisation, à l'amortissement et à l'évaluation des frais de développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié de ces règles et méthodes et leur mise en œuvre, ainsi que de l'information fournie dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Nous attestons que la déclaration de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.821-54 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes annuels et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise du conseil de surveillance des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villeurbanne et Lyon, le 30 avril 2024

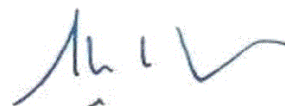
Les commissaires aux comptes,

ORFIS

The signature of Valérie MALNOY is written in blue ink. To the left of the signature is a blue shield icon containing a white checkmark.

Valérie MALNOY

DELOITTE & ASSOCIES

The signature of Arnauld de GASQUET is written in blue ink.

Arnauld de GASQUET

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN

ACTIF (en euros)	Montants bruts	Amortissements, provisions	Montants nets au 31/12/2023	Montants nets au 31/12/2022
Immobilisations incorporelles	77 138 208	51 587 872	25 550 336	21 694 793
Immobilisations corporelles	13 530 294	7 959 461	5 570 833	5 728 287
Titres de participation et créances rattachées	62 080 504	4 642 867	57 437 638	55 802 974
Autres immobilisations financières	8 028 355	0	8 028 355	7 942 615
Total actif immobilisé	160 777 360	64 190 199	96 587 161	91 168 669
Stocks de matières premières, approvisionnements	229 402		229 402	396 533
Clients et comptes rattachés	21 401 264	169 242	21 232 022	23 762 885
Fournisseurs débiteurs	322 147		322 147	0
Autres créances	8 155 431		8 155 431	4 852 945
Valeurs mobilières de placement	1 507 294		1 507 294	6 669 074
Disponibilités	5 279 507		5 279 507	4 892 905
Total actif circulant	36 895 046	169 242	36 725 803	40 574 343
Charges constatées d'avance	2 535 854		2 535 854	2 306 787
Ecart de conversion actif	589 065		589 065	476 076
Total comptes de régularisation	3 124 919	0	3 124 919	2 782 863
TOTAL ACTIF	200 797 326	64 359 442	136 437 884	134 525 875
PASSIF (en euros)			31/12/2023	31/12/2022
Capital social			12 075 940	11 971 480
Primes d'émission			24 024 671	23 269 875
Réserve légale			1 197 148	1 184 982
Autres réserves			45 757 096	45 856 588
Report à nouveau				
Résultat			5 602 086	4 477 160
Provisions réglementées			456 963	393 965
Total Capitaux Propres			89 113 904	87 154 051
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges			3 305 680	3 101 063
Emprunts et dettes financières			13 684 928	17 614 635
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			8 621 454	8 006 643
Dettes fiscales et sociales			18 644 932	16 458 716
Autres dettes			26 565	29 903
Total dettes			40 977 880	42 109 897
Produits constatés d'avance			2 796 119	1 845 170
Ecart de conversion passif			244 301	315 694
TOTAL PASSIF			136 437 884	134 525 875

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de marchandises	15 478	13 541
Production vendue	72 973 310	63 742 369
Chiffre d'affaires	72 988 788	63 755 911
Production immobilisée	11 047 281	9 338 084
Subventions d'exploitation	8 167	14 000
Reprises de provisions et transferts de charges	583 322	434 456
Autres produits	7 836 116	7 950 208
Total produits d'exploitation	92 463 673	81 492 659
Achats de marchandises, matières et autres approvisionnements	1 800 005	1 746 055
Variation de stocks	167 131	-131 184
Autres achats & charges externes	27 817 513	23 671 435
Impôts, taxes et versements assimilés	1 276 660	1 367 981
Salaires et traitements	35 984 579	30 760 769
Charges sociales	16 668 608	11 629 526
Amortissements et provisions	9 191 262	8 690 007
Autres charges	183 677	410 989
Total charges d'exploitation	93 089 434	78 145 578
RESULTAT D'EXPLOITATION	-625 760	3 347 081
Produits financiers	7 649 300	4 220 810
Charges financières	1 589 384	3 581 731
Résultat financier	6 059 916	639 079
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	5 434 156	3 986 160
Produits exceptionnels	114 250	944 931
Charges exceptionnelles	1 152 101	1 037 383
Résultat exceptionnel	-1 037 851	-92 452
Impôts sur les bénéfices	1 205 782	583 453
RESULTAT NET COMPTABLE	5 602 086	4 477 160

ANNEXE

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

Les comptes sociaux de la société ESKER SA au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par le Directoire et présentés pour approbation au Conseil de surveillance du 26 mars 2024.

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Abandon de créances au profit d'Esker Italia Srl :

Un abandon de créances a été consenti à Esker Italia à hauteur de 996 K€ correspondant à des créances clients groupe.

Création de la filiale Esker Benelux

La société a créé au 1^{er} janvier 2023 une filiale en Belgique pour porter le développement de la région du Benelux. Les titres de cette filiale détenus à 100% représentent 10 000 euros en titres immobilisés dans les comptes d'Esker SA.

Distribution de dividendes

Une distribution de dividendes a eu lieu au cours de l'exercice, conformément aux résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 06 juin 2023. Sur la base d'un capital social composé de 6 024 520 actions à la date de l'assemblée générale, la somme de 4 518 390 euros a été ainsi distribuée aux actionnaires, à raison de 0,75 euro par action.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2023 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

À la suite de la transposition de la directive comptable européenne 2013/34 UE, des modifications ont été apportées au règlement ANC n°2014-03 avec la mise en œuvre du règlement 2015-06, celles-ci portant sur :

- La définition du fonds commercial.
- L'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée.
- Le mali technique de fusion.

La Société n'est pas impactée par ces modifications au niveau des comptes sociaux.

À la suite de la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 2 juillet 2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au même titre par exemple, que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 65 (autres charges de gestion courante) et son équivalent en classe 75 ont été créés.

Le poste gains et pertes de change apparaissant en résultat financier est réservé aux opérations ayant un caractère financier (emprunt bancaire en devise, liquidités en devises).

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles utilisées pour la préparation des comptes annuels au 31 décembre 2022.

Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite la prise en compte par la Direction d'hypothèses et d'estimations ayant une incidence sur les états financiers.

Les principales estimations faites par le groupe portent notamment sur les hypothèses retenues pour

- l'évaluation et la dépréciation des actifs corporels et incorporels,
- l'évaluation des engagements de retraite,
- l'évaluation des provisions.

Ces estimations sont fondées sur les meilleures informations dont la Direction dispose à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Conformément au Règlement CRC 2004-06 sur les actifs applicables à compter du 1er janvier 2006, les frais de recherche sont comptabilisés en charges et les frais de développement sont immobilisés dès lors que l'entreprise peut démontrer que les critères suivants sont atteints :

- L'entreprise a l'intention, la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme.
- Il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise.
- Le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement engagés par la société Esker concernent principalement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé. Ils sont principalement constitués des coûts salariaux.

Au titre de l'activité de développement de la société, deux catégories d'activité doivent être distinguées :

- Les activités de développement visant à créer de nouveaux produits ou à apporter de nouvelles fonctionnalités aux produits existants, pour lesquels les critères de capitalisation définis par le règlement CRC 2004-06 sont appréciés par les équipes de marketing et de R&D au moment du lancement de ces projets.
- Les activités de développement visant à maintenir les produits existants (adaptation aux nouveaux systèmes d'exploitation, maintenance corrective...), qui ne remplissent pas les conditions requises par le règlement et ne sont donc pas immobilisés.

Les frais de développement immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, estimée à 5 ans. Les frais correspondants à des projets non encore finalisés à la date de clôture sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et donnent lieu à des tests de dépréciation.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité soit 5 ans. Les mesures fiscales dérogatoires permettant un amortissement accéléré de ces logiciels peuvent également être appliquées.

Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût historique d'acquisition. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

L'amortissement des immobilisations est calculé linéairement sur les durées d'utilité estimées suivantes :

- | | |
|---|---------------|
| • Terrain : | illimité |
| • Bâtiment : | 20 ans |
| • Installations générales et agencements : | de 5 à 10 ans |
| • Installations techniques, matériel et outillage : | de 4 à 5 ans |
| • Matériel de transport : | de 3 à 4 ans |
| • Matériel de bureau et informatique : | de 2 à 4 ans |
| • Mobilier : | 5 ans |

Titres de participation et autres immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable.

La société utilise les différentes méthodes d'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participations détenus, en fonction de chaque situation particulière. Les méthodes d'évaluation sont les suivantes :

- Actif net comptable des sociétés. En cas de situation nette négative, la valeur des titres de participation est ainsi totalement ou partiellement dépréciée et la quote-part de situation nette négative revenant à la société Esker est comptabilisée via une dépréciation des créances éventuellement complétée d'une provision pour risques et charges.
- Valeur actuelle des flux de trésorerie futurs.
- Valeur de rachat future des titres composant la participation minoritaire de Market Dojo.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société dans le cadre des différents programmes de rachat d'actions visés par l'AMF et autorisés par les Assemblées Générales de la société sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. A la date de clôture, une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire constituée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice est inférieure au prix d'achat.

Les actions propres affectées à des plans de stock-options destinés aux salariés sont classées en valeurs mobilières de placement. Les actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité et les actions sans destination précise sont classées en titres immobilisés.

Stocks

Les stocks sont valorisés à leur coût d'acquisition par application de la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Une provision pour dépréciation des stocks est constatée lorsque la valeur brute est inférieure à leur valeur probable de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction du risque de non-recouvrement apprécié au cas par cas.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode « FIFO », une dépréciation est constatée si la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires, et sont dotées et reprises en conformité avec les règles fiscales en vigueur.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

Litiges et provisions pour risques et charges

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Indemnités de départ à la retraite

En application de la loi française, la société a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite une indemnité de fin de carrière. Les engagements correspondants sont calculés annuellement selon la méthode des unités de

crédit projetées avec salaires de fin de carrière. Ce calcul est réalisé en application de la convention collective applicable (SYNTEC) et repose notamment sur les éléments suivants :

- Âge estimé de départ en retraite.
- Ancienneté du personnel à la date de départ en retraite.
- Probabilité de présence des salariés dans l'entreprise à l'âge de départ en retraite.
- Taux d'augmentation des salaires.
- Taux d'actualisation.

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges. Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont effectivement supportées.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la société est principalement constitué de ventes de licences, de contrats de prestation de maintenance et de prestations de services associées (formation et assistance à la mise en œuvre), de ventes services accessibles à la demande via internet (externalisation des envois de fax et courriers) et de fournitures de matériel (cartes fax).

- Les ventes de licences et de matériel sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de livraison.
- Les produits relatifs aux contrats de maintenance sont comptabilisés en chiffre d'affaires de manière linéaire sur la durée totale du contrat. Dans le cas de contrats portant sur l'exercice en cours et les exercices suivants, des produits constatés d'avance sont comptabilisés à la clôture de l'exercice pour la partie des contrats correspondant aux exercices futurs.
- Les prestations de services liées aux ventes de logiciels sont comptabilisées en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.
- Les autres prestations de services sont constatées en chiffre d'affaires à leur date de réalisation.

3. Notes relatives au bilan et compte de résultat

Note 1 Immobilisations incorporelles

Au 31/12/2023 En euros	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Transfert	Clôture
Frais de développement	60 787 866	5 463 564	-154 326	4 756 707	70 853 811
Logiciels	650 511	172 308	-376 105		446 715
Autres immobilisations incorporelles	58 389				58 389
Immobilisations incorporelles en-cours	4 756 707	5 779 293		-4 756 707	5 779 293
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS BRUTES	66 253 473	11 415 165	-530 431	0	77 138 208
Frais de développement	43 926 909	7 359 839			51 286 748
Logiciels	573 382	45 458	-376 105		242 735
Autres immobilisations incorporelles	58 389				58 389
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AMORTISSEMENTS	44 558 680	7 405 297	-376 105	0	51 587 872
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES VALEURS NETTES	21 694 793	4 009 869	-154 326	0	25 550 336

Les variations constatées concernent principalement les frais de développement qui ont été immobilisés sur la période, et notamment sur les développements de nos solutions en mode SaaS (Esker On Demand), activés tous les semestres.

Note 2 Immobilisations corporelles

Au 31/12/2023 En euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions	Clôture
Installations techniques, matériel et outillage	5 499 689	322 330	-41 540	5 780 479
Matériel de transport	10 567		-4 307	6 260
Matériel de bureau et informatique	5 396 348	1 035 830	-544 641	5 887 537
Bâtiments et terrains	1 856 018			1 856 018
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS BRUTES	12 762 622	1 358 160	-590 488	13 530 294
Installations techniques, matériel et outillage	2 939 282	712 957	-34 146	3 618 094
Matériel de transport	10 567		-4 307	6 260
Matériel de bureau et informatique	3 852 012	750 603	-543 652	4 058 962
Bâtiments et terrains	232 473	43 671		276 144
Immobilisations corporelles en cours	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - AMORTISSEMENTS	7 034 335	1 507 231	-582 105	7 959 461
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - VALEURS NETTES	5 728 287	-149 071	-8 383	5 570 833

Les principales acquisitions de la période correspondent à 412 K€ de matériel informatique (renouvellement de matériel pour les salariés existants et équipement des nouveaux salariés) et 683 K€ d'investissements réalisés sur la plate-forme Esker On Demand (serveurs, boîtiers de stockage et machines pour l'usine courrier de Décines principalement).

Enfin, des investissements en mobilier ont été réalisés à hauteur de 20 K€, liés à la hausse des effectifs.

Note 3 Immobilisations financières

Au 31/12/2023 En euros	Ouverture	Augmen- tations	Diminutions	Clôture
Titres de participation	54 831 864	9 305	-30 303	54 810 866
Créances rattachées	6 343 621	1 292 483	-366 467	7 269 637
Actions Esker	2 300 653			2 300 653
Obligations	4 713 320	401 140	-300 036	4 814 424
Autres*	931 242	3 487 001	-3 504 965	913 279
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS BRUTES	69 120 700	5 189 930	-4 201 771	70 108 859
Titres de participation	3 111 899			3 111 899
Créances rattachées	2 260 613		-729 645	1 530 968
Actions Esker	0			0
Obligations	2 599	64 347	-66 946	0
Autres*	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DEPRECIATION	5 375 111	64 347	-796 591	4 642 867
IMMOBILISATIONS FINANCIERES VALEURS NETTES	63 745 589	5 125 583	-3 405 180	65 465 992

Titres de participation

Le détail des titres de participation (bruts et nets) est donné dans le « tableau des filiales et participations » en paragraphe « 4. Autres informations ».

Les principales variations portent sur les provisions de la période, qui ont été estimées conformément à la méthode décrite dans les méthodes et principes comptables de la section 2 de la présente annexe.

Comme pour les exercices précédents, des tests de dépréciation ont été effectués au 31 décembre 2023 sur les titres Esker Inc, CalvaEdi et E-integration. Ces tests n'ont pas révélé de perte de valeur significative des titres de participation qui aurait nécessité la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres supplémentaire.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur comptable. En pratique, la valeur d'utilité est retenue, déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale.

Les hypothèses retenues pour déterminer la valeur terminale en matière de croissance (2,2%) et du taux d'actualisation (9,0%) sont conformes aux données disponibles sur le marché et prudentes.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation, le taux de croissance à l'infini et le niveau de résultat d'exploitation.

Un test de dépréciation a également été conduit sur les titres Market Dojo au 31 décembre 2023, par évaluation de la valeur de rachat future des titres composant la part minoritaire de son capital selon les dispositions convenues dans l'accord d'option de 2022.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur de rachat future aux variations de certaines hypothèses, principalement le chiffre d'affaires et le besoin en fonds de roulement normatif.

Créances rattachées à des participations

L'évolution des créances rattachées à des participations provient principalement des éléments suivants :

- Augmentation de 963 K€ de la créance Esker Australie liée à la hausse de 1 071 K€ des créances à long terme et à l'impact de la variation du taux de change du dollar australien (-108 K€).
- Diminution de 206 K€ de la créance Esker Singapour liée à la baisse de 177 K€ des créances à long terme et à l'impact de la variation du taux de change du dollar de Singapour (29 K€).
- Diminution de 52 K€ de la créance Esker Malaisie liée à la variation du taux de change du ringgit malaisien.

- Augmentation d'une créance à long terme avec la filiale E-integration pour 196 K€ au 31/12/2023

Actions Propres Esker

La variation des actions propres est présentée dans la note 4 ci-après.

Obligations

A la clôture, le montant total des positions d'Esker SA s'élève à 4 814 K€.

Note 4 Actions propres

Le nombre et la valeur des actions propres détenues par la société ont évolué de la manière suivante au cours de l'exercice 2023 :

Nombre d'actions propres	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2023
Nb d'actions propres détenues au 01/01/2023	138 703	4 501	143 204
Transfert			
Achats d'actions (contrat de liquidité)		24 347	24 347
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(23 806)	(23 806)
Vente d'actions (croissance externe)			0
Nb d'actions propres détenues au 31/12/2023	138 703	5 042	143 745

Actions propres (en euros)	Titres immobilisés	Valeurs mobilières	Exercice 2023
Solde brut au 01/01/2023	2 300 589	411 778	2 712 431
Provision	0	0	0
Solde net au 01/01/2023	2 300 589	411 778	2 712 431
Transfert			0
Achats d'actions (contrat de liquidité)		3 500 765	3 500 765
Ventes d'actions (contrat de liquidité)		(3 441 715)	(3 441 715)
Levées d'option d'achats			0
Solde brut au 31/12/2023	2 300 589	470 828	2 771 481
Provision	0	0	0
Solde net au 31/12/2023	2 300 589	470 828	2 771 481

La variation des actions propres comptabilisées en valeurs mobilières correspond aux achats et ventes de titres dans le cadre du contrat de liquidités. Les actions propres détenues dans le cadre du contrat de liquidités, préalablement comptabilisées en immobilisations financières, ont été reclassées en valeurs mobilières de placement compte tenu de l'objectif du contrat de liquidités conclu, qui ne prévoit que la régularisation de cours.

Note 5 Créances clients

En euros	31/12/2023			31/12/2022		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Créances clients - hors Groupe	16 131 970	-169 242	15 962 727	18 124 728	-53 271	18 071 457
Créances clients - Groupe	5 269 294	0	5 269 294	5 691 428	0	5 691 429
TOTAL CREANCES CLIENTS	21 401 264	-169 242	21 232 022	23 816 156	-53 271	23 762 885

Note 6 Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances

En euros	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 269 637		7 269 637
Autres immobilisations financières	8 028 354,51		8 028 355
Clients douteux ou litigieux	228 661		228 661
Autres créances clients	21 172 603	21 172 603	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 562	15 562	
Autres impôts, taxes et assimilés	4 135 505	4 135 505	
Comptes courants Groupe	2 565 906	2 565 906	
Débiteurs divers	461 227	461 227	
Charges constatées d'avance	2 535 854	2 535 854	
TOTAL GENERAL	46 413 308	30 886 656	15 526 653

Etat des dettes

En euros	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Avance conditionnée	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers	13 684 928	6 820 573	6 864 355	
Fournisseurs et comptes rattachés	8 621 454	8 621 454		
Personnel et comptes rattachés	9 360 217	9 360 217		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 798 244	6 798 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 088 615	2 088 615		
Autres impôts, taxes et assimilés	398 336	398 336		
Groupe et associés	0		0	
Autres dettes	26 565	26 565		
Produits constatés d'avance	2 796 119	2 796 119		
TOTAL GENERAL	43 774 479	36 910 124	6 864 355	

Note 7 Etat de conversion sur dettes et créances libellées en monnaie étrangères

En euros	Ecart de conversion actif	Ecart de conversion passif
Créances rattachées à des participations	0	244 301
Créances d'exploitation	589 065	0
Dettes d'exploitation	0	0
TOTAL	589 065	244 301

Le solde des écarts de conversion a fait l'objet d'une dotation sur provision au 31 décembre 2023.

Note 8 Produits à recevoir et charges à payer

En euros	2023
Créances clients et comptes rattachés	581 421
Autres créances	
• Fournisseurs - avoirs à recevoir	8 284
• Personnel - produits à recevoir	
• Organismes sociaux - produits à recevoir	15 562
• Divers - produits à recevoir	0
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	605 266
Dettes fournisseurs et comptes rattachées	6 483 106
Dettes fiscales et sociales	
• Etat - charges à payer	174 920
• Personnel - provision congés payés, primes et intéressement	9 319 265
• Organismes sociaux	5 082 792
• Taxes assises sur salaires	0
Autres dettes :	
• Clients - avoirs à établir	0
• Divers - charges à payer	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	21 060 084

Note 9 Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance sont principalement constituées de charges d'exploitation courante.

Les produits constatés d'avance concernent :

- Les contrats de maintenance commercialisés par la société. Le chiffre d'affaires correspondant est en effet comptabilisé linéairement sur la durée totale des contrats.
- Les abonnements facturés d'avance dont le revenu est ensuite reconnu mensuellement.
- Les prestations de services pour les projets dont le chiffre d'affaires à l'avancement est inférieur au montant facturé.

Note 10 Capital social et variation des capitaux propres

	Valeur (en euros)	Nombre d'actions
Capital social au 31 décembre 2022	11 971 480	5 985 740
Augmentation de capital	77 560	38 780
Levée de stock options	26 900	13 450
Capital social au 31 décembre 2023	12 075 940	6 037 970

(en euros)	Capital et prime d'émission	Résultat	Réserves	Report à nouveau	Provisions réglementées	Capitaux propres
Situation au 31 décembre 2022	35 241 355	4 477 160	47 041 570	0	393 965	87 154 051
Augmentation de capital	104 460		-77 560			26 900
Options de souscription d'actions	754 796					754 796
Autres mouvements			-21 932	-5 458 333	62 998	-5 417 267
Affectation du résultat de l'exercice		-4 477 160	12 166	5 458 333		993 338
Résultat de l'exercice		5 602 086				5 602 086
Situation au 31 décembre 2023	36 100 611	5 602 086	46 954 244	0	456 963	89 113 904

13 450 options de souscription d'actions ont été exercées au cours de l'exercice 2023, générant une augmentation du capital social de 29 600 € et une prime d'émission de 754 796 €. Les actions nouvelles ont été intégralement libérées du montant du nominal et de la prime, soit pour un montant de 781 696 €.

Les actions propres au nombre de 143 745 au 31/12/2023, représentent 2,38% du capital de la société (contre 2,39% au 31/12/2022). Ces actions propres n'ont pas de droit de vote, ce qui porte le nombre de droits de votes attachés au capital à 5 894 225 au 31/12/2023.

Le 6 mars 2023, le directoire a constaté l'attribution définitive de 38 580 actions attribuées le 6 mars 2023 dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions et a décidé d'augmenter le capital de 77 160 € au moyen de la création de 38 580 actions nouvelles de 2 € chacune, sans prime d'émission par prélèvement sur le compte « autres réserves ».

Un dividende a été distribué aux actionnaires au cours de la période, en espèces à hauteur de 4 518 K€.

Note 11 Plans de stock-options et bons de souscription d'actions

Les variations du nombre d'options de souscriptions, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites attribués au personnel du groupe au cours de l'exercice 2023 se présentent de la manière suivante :

	Options de souscription d'actions		Actions Gratuites attribuées, non émises	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré en €
Solde à exercer au 31/12/2022	66 541	59,38	175 740	151,10
Quantité attribuée	-	-	56 932	125,90
Quantité exercée	(13 450)	58,12	(38 780)	149,00
Quantité échue ou perdue pour cause de départ	(125)	99,60	(10 620)	149,00
Solde à exercer au 31/12/2023	52 966	59,60	183 272	144,14

Les actions gratuites attribuées sur la période seront créées au terme de la période d'acquisition de 3 ans pour le plan d'attribution du 06 novembre 2023 selon le calendrier suivant :

Une première période d'acquisition de 36 mois (soit du 06 novembre 2023 au 05 novembre 2026 inclus) au terme de laquelle le Bénéficiaire acquiert 100% de l'attribution. A compter du 37ème mois, 100% de l'attribution devient intégralement et immédiatement disponible.

Note 12 Provisions pour risques et charges et litiges

En euros	Provision au début de l'exercice	Augmentation de l'exercice	Montant utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	476 076	589 064		-476 076	589 064
Provisions pour risque financier	0			0	0
Autres provisions pour risques	0		0		0
Provision pour indemnité de départ en retraite	2 624 987	91 629			2 716 616
TOTAL	3 101 063	680 693	0	-476 076	3 305 680

Les provisions pour indemnités de départ en retraite sont analysées dans la note 13 ci-après.

Note 13 Indemnité de départ à la retraite

En France, les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite des salariés de la société ont été évalués selon la même méthode que l'exercice précédent avec l'application d'une table de turn-over en fonction de l'ancienneté du salarié. En effet, le turn-over constaté diminue avec l'augmentation de l'ancienneté du salarié.

Les hypothèses d'âge de départ à la retraite ont été revues à la hausse pour prendre en compte les nouvelles dispositions législatives instaurées en 2023.

Ainsi, les hypothèses utilisées pour le calcul des engagements de retraite au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Hypothèses d'évaluation des engagements de retraite en France	
Taux d'actualisation	3,30%
Taux de croissance des salaires	4,10%
Taux de charges sociales	45%
Age de départ à la retraite cadres	67 ans
Age de départ à la retraite ETAM	64 ans
Taux de turn-over	7%

Une partie des engagements de retraite ont été externalisés dans un fond depuis 2016 pour 350 K€.

Note 14 Ventilation du chiffre d'affaires

Par secteur d'activité

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Vente de Hardware	18 488	7 937
Vente de licence, contrats de maintenance	403 434	575 551
Prestations de services	18 048 519	16 215 993
Activité On demand	54 518 347	46 956 430
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 988 788	63 755 911

Par secteur géographique

En euros	31/12/2023	31/12/2022
France	44 241 678	38 720 402
Etranger	28 747 110	25 035 509
CHIFFRE D'AFFAIRES	72 988 788	63 755 911

Note 15 Transferts de charges

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	221 920	189 222
Avantages en nature salariés	214 512	195 526
Remboursements d'assurance	0	1 246
Remboursements de frais de formation professionnelle continue	75 756	
Aide à l'embauche PME - Ministère du travail	0	6 444
Divers	0	0
TOTAL	512 188	392 438

Note 16 Résultat financier

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	2 583 555
Dotation aux provisions pour perte de change	1 202 009	744 262
Dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	64 347	160 187
Dotation aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres charges financières	48 081	35 469
Pertes de change	274 947	58 259
CHARGES FINANCIERES	1 589 384	3 581 731
Reprise sur provisions pour perte de change	1 089 021	638 185
Reprise de provisions des immobilisations financières	729 645	1 123 177
Reprise de provisions des valeurs mobilières de placement	66 946	157 588
Reprise sur provisions pour risques et charges	0	0
Produits nets sur cession de VMP et autres placements	82 834	13 070
Produits financiers de participation	5 550 294	2 050 000
Autres produits financiers	120 829	44 289
Gains de change sur achats et ventes groupe	9 730	194 502
PRODUITS FINANCIERS	7 649 300	4 220 810
RESULTAT FINANCIER	6 059 916	639 079

L'impact du change latent sur le résultat financier de l'année est une charge de 113 K€ contre 106 K€ pour l'exercice précédent. Le change latent provient, principalement des reprises sur provisions pour perte de change.

Le risque de change encouru par la société est principalement lié aux opérations intragroupes réalisées en dollars US, livres sterling, dollars singapouriens, dollars australiens, ringgit malaysien et dollars canadiens.

La société a reçu des dividendes de Esker Inc. (5 550 K€).

Des reprises de provisions sur créances rattachées à des participations ont été enregistrées sur l'Australie (519 K€), Singapour (186 K€) et la Malaisie (25 K€).

Note 17 Résultat exceptionnel

En euros	31/12/2023	31/12/2022
Abandon de créances	996 299	405 951
Dotation aux amortissements dérogatoires	62 998	63 002
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées	38 686	23 770
Moins-values sur cessions d'actions propres	51 868	496 565
Dotation pour risques et charges exceptionnels	0	21 851
Dons et libéralités	0	0
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	0	2 984
Autres charges exceptionnelles diverses	2 250	23 260
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 152 101	1 037 383
Reprise sur amortissements dérogatoires	0	0
Reprise sur provision pour dépréciation des actions propres	0	21 851
Boni sur cessions d'actions propres	44 833	796 072
Produits de cession d'immobilisations	26 851	22 665
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	2 343
Reprise sur provision pour risques et charges	0	0
Autres produits exceptionnels divers	42 565	102 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS	114 250	944 931
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-1 037 851	-92 452

42 K€ de pénalités pour résiliation de contrat anticipée ont été facturées au client IKKS Group en janvier 2023.

Un abandon de créances de 996 K€ a été consenti à Esker Italie.

Note 18 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

L'impôt comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31/12/2023 s'analyse de la manière suivante

En euros	Impôt comptabilisé
Crédit d'impôt recherche	1 250 300
Contribution additionnelle IS	0
Impôt sur les sociétés	(44 518)
(CHARGE) / PRODUIT D'IMPOT	1 205 782

La ventilation de l'impôt est analysée ci-dessous :

En euros	Résultat avant impôt	(Impôt dû) / économie	Résultat net comptable
Résultat courant	5 434 156	(2 715 545)	8 149 700
Crédit d'impôt recherche		1 250 300	(1 250 300)
Résultat exceptionnel	(1 037 851)	259 463	(1 297 314)
RESULTAT COMPTABLE	4 396 304	(1 205 782)	5 602 086

Note 19 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

En euros	31/12/2022		Variation Résultat	31/12/2023	
	Actif	Passif		Actif	Passif
DECALAGES CERTAINS OU EVENTUELS					
1. Charges non déductibles temporairement					
Congés payés	3 602 051		842 567	4 444 618	
Contribution de solidarité	45 170		10 036	55 206	
Provision indemnité de départ en retraite	2 624 987		91 629	2 716 616	
2. Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés					
Ecart de conversion passif	315 694		(71 393)	244 301	
ELEMENTS A IMPUTER					
Déficits reportables	0		471 792	471 792	
Moins values à long terme			0		
Perte des moins values à long terme - changement de régime fiscal			0		
TOTAL	6 587 902	0	1 344 631	7 932 533	0
Taux d'impôt	25,0%	25,0%	25,0%	25,0%	25,0%
ALLEGEMENT / ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT	1 646 975	0	336 158	1 983 133	0

Note 20 Engagements financiers

Crédit-bail

En euros	Valeur d'origine	Coût total du finance- ment	Valeur résiduelle de l'option d'achat	Charges sur exercices antérieurs	Charges de l'exercice	Engage- ments restant dus	Echéance des engagements restants dus		
							< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Matériel et outillage	1 139 658	1 139 755	11 397	786 180	227 951	125 624	125 624		0
TOTAL	1 139 658	1 139 755	11 397	786 180	227 951	125 624	125 624	0	0

Autres engagements

Néant.

4. Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

Rémunération des dirigeants

AU 31/12/2023 En euros	Rémunération versée (base brute)	Nature de la rémunération versée			
		Salaires fixes, honoraires	Salaires variables	Avantages en nature	Jetons de présence
Membres du Directoire	979	530	433	16	
Membres du Conseil de Surveillance	97	65			32
TOTAL	1 075	595	433	16	32

Effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	441	399
Employés	40	45
TOTAL EFFECTIF MOYEN	482	444

Identité de la société établissant les comptes consolidés

ESKER
113 Boulevard de la Bataille de Stalingrad
69100 Villeurbanne

RCS LYON B 331 518 498

www.esker.fr

Tableau des filiales et des participations

En euros	Capital	Capitaux propres dont résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus (brut)	Valeur comptable des titres détenus (net)	Prêts et avances consentis par la société	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés	Observation
Filiales (plus de 10 % du capital détenu)											
Escher Inc	905	39 929 074	100%	33 390 187	33 390 187	0		77 244 605	12 691 163		
Escher GmbH	26 000	1 732 187	100%	26 334	26 334	0		6 567 994	632 761		
Escher Ltd	115	8 337 592	100%	135	135	1 270 922		8 973 860	1 896 688		
Escher Italia SRL	10 400	10 400	100%	15 985	0	0		3 312 283	-996 299		
Escher Iberica SL	3 004	781 974	100%	3 087	3 087	0		6 550 559	93 380		
Escher Australia Pty Ltd	215 212	-942 865	100%	249 125	0	3 466 632		5 925 247	317 327		(1)
Escher Asia Pte Ltd	-1	-1	100%	62 656	0	0					(2)
Escher Document Automation Asia Pte Ltd	205 606	-375 492	100%	186 012	0	1 164 917		2 786 506	-153 241		(1)
Escher Document Automation Malaysia Pte Ltd	59 084	-544 723	100%	75 440	0	645 914		2 037 049	-18 314		
Escher Solution Canada	1	2 699 444	100%	1	1	15 906		2 519 626	854 777		
CalvaEDI	42 000	3 888 620	100%	6 042 045	6 042 045	0		2 581 553	788 922		
E-integration GmbH	100 000	-3 197 587	100%	4 588 918	2 061 115	3 271 252		3 564 971	-1 599 343		
Escher Document Automation Hong Kong Ltd	1 159	394 396	100%	1 126	1 126	0		871 461	35 339		
Escher Benelux BV	10 000	-676 586	100%	10 000	10 000	703 453		447 585	-686 586		
Market Dojo	326	-1 517 196	50,1%	10 069 103	10 069 103	575 341		2 193 172	-1 398 679		(3)
Neotouch Cloud Solution	30 000	12 256 813	30%	9 000	9 000			16 367 423	3 246 806		(4)
Cygnon / BUM				81 713	81 713						
Total				54 810 867	51 693 846	11 114 337	0	141 943 893	15 704 699	0	

(1) : Certains prêts et avances consentis sont dépréciés cf. Note 3 de la présente annexe

(2) : La filiale Escher Asia Pty Ltd n'a plus d'activité depuis le 31 décembre 1997

(3) : Acquisition de la filiale Market Dojo au 1er juin 2022

(4) : La société Neotouch Cloud Solution clôture ses comptes au 31 janvier. Les montants indiqués ne sont pas audités.